

Musique - 2^e secondaire

Connaissances abordées durant l'année (maîtrise)

Tout au long de l'année, l'élève élargit son champ de connaissances en musique.

Étape 1	Étape 2	Étape 3
<p>Règles relatives à la musique d'ensemble</p> <p>Procédés de composition</p> <p>Moyens sonores, techniques</p> <p>Média, outils, techniques</p> <p>Répertoire musical et repères culturels pour l'appréciation</p> <p>* Référence : document sur la progression des apprentissages</p>	<p>Règles relatives à la musique d'ensemble</p> <p>Procédés de composition</p> <p>Moyens sonores, techniques</p> <p>Média, outils, techniques</p> <p>Répertoire musical et repères culturels pour l'appréciation</p>	<p>Règles relatives à la musique d'ensemble</p> <p>Moyens sonores, techniques</p> <p>Média, outils, techniques</p> <p>Répertoire musical et repères culturels pour l'appréciation</p>

Matériel pédagogique (volumes, notes, cahiers d'exercices, etc.)	Organisation, approches pédagogiques et exigences particulières
<ul style="list-style-type: none"> - Manuel : <i>Orchestre à Vent Moderne</i> - Partitions d'harmonie pour chaque instrument - Partitions de gammes et exercices - Chaque élève est responsable d'un instrument de musique qui lui est prêté par l'école 	<ul style="list-style-type: none"> - Théorie musicale - Choix et apprentissage d'un instrument - En classe, participer à l'harmonie - Concert de fin d'année
Devoirs et leçons	Récupération et enrichissement
<ul style="list-style-type: none"> - Pratiquer leur instrument de musique au moins trois fois par semaine hors des heures de classe - Faire des exercices de théorie musicale 	<ul style="list-style-type: none"> - récupération tous les jours : le matin, les pauses et l'heure du dîner dans le locale de musique. - Tous les élèves peuvent participer à l'harmonie parascolaire dont les répétitions La ont lieu deux midis par semaine

Musique - 2^e secondaire

Compétences développées par l'élève

Créer des œuvres musicales	L'élève exploite des idées en vue d'une création, réalise des improvisations mélodiques et rythmiques. Il exploite des moyens sonores et des éléments du langage musical et de techniques.
Interpréter des œuvres musicales (70 %)	L'élève joue des pièces musicales d'un répertoire varié et expérimente la technique vocale ou instrumentale. Il suit les indications du chef d'orchestre et est à l'écoute des autres. Il s'approprie le caractère expressif de la pièce musicale.
Apprécier des œuvres musicales (30 %)	L'élève discerne les éléments d'une œuvre musicale ainsi que les éléments symboliques et expressifs. Il les met en relation avec des aspects historiques et utilise le vocabulaire disciplinaire pour communiquer son appréciation.

Le programme de musique comprend trois compétences à développer.
Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (20 %)		2 ^e étape (20 %)		3 ^e étape (60 %)		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS ¹	Résultat inscrit au bulletin
	Oui		Oui		Non	Oui

¹ MELS : ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

CS : commission scolaire